



## Lettre AR perdue par la poste

Par **Roger's31**, le **06/06/2023** à **18:08**

Bonjour

Suite au décès de mon fils fils, j'ai envoyé une lettre AR par la poste de Toulouse où je réside, à la Cnam de Strasbourg où vivait mon fils.

Dans cette lettre, se trouvait l'originale de sa carte vitale, mais également, une photocopie du livret de famille pour justifier que j'étais le père.

La poste m'a remboursé 16 €, mais quelqu'un de mal intentionné pourrait utiliser ces papiers à des fins d'usurpation d'identité.

Que dois je faire ?

Par **yapasdequoi**, le **06/06/2023** à **19:52**

Bonjour et condoléances,

Ne vous inquiétez pas.

La carte vitale a déjà été désactivée, et la copie du livret de famille ne suffit pas pour établir des documents d'identité.

Par **Roger's31**, le **06/06/2023** à **20:24**

Merci à vous yapadequoi.

Bonne soirée